ASPECTS DE LA MISSION DE LAGARDE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA POLICE DE TOSCANE

(OCTOBRE 1811-FÉVRIER 1814)

PAR

CHRISTOPHE BEYELER

licencié ès lettres

SOURCES

La sous-série F⁷, ministère de la Police générale, a été aux Archives nationales le fonds consulté au premier chef, sous ses divers aspects (rapports de police du directeur général et du commissaire général, dossiers d'affaires, dossiers de personnel de police), auxquels la sous-série F¹, ministère de l'Intérieur, apporte de nombreux compléments (personnel administratif, esprit public et élections, pays annexés), ainsi que les fonds de la secrétairerie d'État impériale (AF IV).

INTRODUCTION

La Toscane est l'un des cinq territoires de l'Empire dotés par le décret du 25 mars 1811 d'une direction générale de police, institution créée afin d'exercer une surveillance particulière sur des territoires récemment annexés à la France mais différents de l'« intérieur de l'Empire » par l'histoire, les mœurs et l'état d'esprit des habitants. Rien ne prédisposait la Toscane à unir volontairement son

destin à la France. Les Toscans regrettaient en effet le gouvernement bienfaisant des grands-ducs de la dynastie Habsbourg-Lorraine (1737-1801), qu'avait provisoirement interrompu l'invasion française (1799), elle-même suivie d'une violente contre-révolution, puis remplacée par l'éphémère royaume d'Étrurie (1801-1807) donné par Bonaparte aux Bourbons-Parme. Dirigée ensuite par une junte extraordinaire, puis officiellement réunie à la France (24 mai 1808), la Toscane, découpée en trois départements, est administrée sur un pied français lorsque y arrive Pierre Denis de Lagarde (1768-1848). Œil et oreille de Savary en Toscane, il a pour première tâche de maîtriser l'information en la recueillant aux sources les plus variées possible, tout en essayant de diriger l'esprit public. Son action se heurte toutefois aux problèmes de fond soulevés par la conquête napoléonienne, et à la précipitation des événements politiques, diplomatiques et militaires.

PREMIÈRE PARTIE

L'INFORMATION

CHAPITRE PREMIER

LA COLLECTE DU RENSEIGNEMENT

Les sources du renseignement. – Soucieux de recueillir le plus d'informations possible et de les puiser à la source la plus autorisée, Lagarde s'emploie à élargir sa gamme d'informateurs, de statut et de crédibilité variables.

Sœur de l'Empereur et gouverneur général, Élisa Bacciochi reçoit à la fois de sa famille des lettres à teneur politique et de Paris des directives officielles, ainsi que, au niveau local, les rapports des fonctionnaires sous sa tutelle. Cette source primordiale est toutefois d'une richesse limitée pour Lagarde, qui n'en reçoit que ce qu'Élisa veut bien lui communiquer s'agissant de la Toscane. De plus, pour ses possessions propres de Lucques et de Piombino, Élisa, jalouse de sa souveraineté, distille parcimonieusement les informations à Lagarde, fût-ce lors du débarquement anglais de Viareggio.

En ce qui concerne les sources d'ordre policier, Lagarde dispose tout d'abord du réseau de ses subordonnés. Les commissaires de police le tiennent informé des événements et des variations de l'opinion publique, mais la collecte de l'information souffre de leur nombre insuffisant, de leur inégale valeur, des pressions locales et d'éventuelles erreurs d'appréciation. Les agents secrets, envoyés ponctuellement en mission, représentent une autre source, mais limitée par le manque d'argent et d'une exactitude sujette à caution.

Lagarde glane aussi des éléments dans les papiers saisis et dans les interrogatoires de civils français suspects ou entrés en contact avec l'ennemi, et de marins étrangers relâchant dans les ports toscans, tandis que les militaires lui échappent car l'armée est jalouse de rester maîtresse de ses hommes, ainsi lors de l'assassinat du commandant Présech (mai 1813).

Désamorçant les conflits d'attribution avec la gendarmerie, Lagarde établit avec elle de bons rapports permettant un fructueux échange d'informations. Pour l'état des forces et les opérations militaires, Lagarde consulte les haut gradés, tels le prince Bacciochi et le général Pouchain.

Du côté de l'administration civile, Lagarde entretient des relations bonnes avec le préfet de l'Ombrone, correctes avec celui de la Méditerranée, exécrables avec celui de l'Arno. Les préfets, choisis délibérément d'une extraction étrangère à la Toscane pour être indifférents aux passions locales et rester dans la main du gouvernement, sont néanmoins peu enclins à dénoncer à Lagarde des faits qui montreraient leur peu d'emprise sur l'opinion publique de leur département, et tendent à minimiser les incidents défavorables pour éviter d'inciter Lagarde à dénoncer plus hautement les difficultés et à prendre des mesures plus énergiques.

Les sous-préfets, correspondant plus volontiers et plus en détail avec les préfets, fournissent inégalement Lagarde en informations. Pour moitié d'origine toscane, ils sont pris dans la contexture locale et en ressentent en partie les pesanteurs. Les maires forment la trame d'encadrement la plus serrée au niveau local, autrement plus dense que le maillage assez lâche des commissaires de police. Aussi Lagarde, sans pouvoir hiérarchique sur eux, s'emploie-t-il à gagner leur confiance par des égards et une correspondance personnelle dont il garantit la confidentialité. Le succès en est inégal. En matière de respect de l'ordre social et de sécurité des personnes et des biens, les notables que sont les maires collaborent volontiers avec Lagarde pour réprimer la criminalité dans un régime fondé sur la propriété. En matière politique, en revanche, les maires évitent d'attirer l'attention et les rigueurs de Lagarde sur leurs administrés, de crainte de se compromettre. Cette peur des représailles croît en proportion de l'affaiblissement de l'Empire. Cette dérobade des maires tarit les sources d'informations locales et plonge Lagarde dans une quasi-cécité.

Hors du grand-duché, Lagarde noue dès son arrivée des relations avec les autorités des départements limitrophes et échange avec eux des informations nécessaires à l'expédition des affaires courantes ainsi qu'à la répression des bandes de brigands tirant parti de la frontière pour échapper aux poursuites. A cela s'ajoute le réseau que tisse Lagarde dans le royaume d'Italie pour connaître la situation militaire lors du retournement de l'Autriche et de l'avancée de ses armées dans le royaume d'Italie (automne 1813).

Peu à peu, l'évacuation des fonctionnaires français devant l'avance autrichienne au nord et leur substitution par des créatures de Murat au sud privent Lagarde de ses antennes non toscanes, dans le même temps où ses sources toscanes achèvent de se tarir. La diminution du champ d'information de Lagarde accompagne la réduction en peau de chagrin de la souveraineté napoléonienne.

Les qualités de Lagarde – La souplesse de ses procédés permet à Lagarde de se procurer les pièces les plus délicates. Ainsi, pour obtenir un manifeste de l'Autriche compromettant pour ses détenteurs, il promet l'impunité à celui qui le lui fournirait : le souci de la répression cède le pas devant la nécessité de l'information. Ce pragmatisme dans la collecte se double d'une critique serrée du renseignement obtenu. Lagarde analyse l'authenticité et les étapes de la transmission des pièces afin d'en évaluer la fiabilité. De même, il tient compte de la qualité du

témoin oculaire ou indirect : rang social, personne privée ou fonctionnaire au service de l'Empire, degré de dévouement au système impérial, origine et motivations.

Avec acuité, Lagarde suit et serre de près l'évolution de la situation. Aux tableaux statiques et composés des temps calmes initiaux succèdent des dépêches plus dynamiques, plus heurtées, écho des événements qui se précipitent : les fresques politiques et sociales nuancées s'effacent devant l'urgence militaire. De plus, Lagarde sait largement abstraire son regard des schémas français et l'ajuster aux us et coutumes toscans, attaché à ne pas « juger de l'Italie par la France ».

CHAPITRE II

L'ESPRIT PUBLIC

Les deux composantes de l'opinion : l'exemple de l'affaire Malet. – Deux secteurs d'opinion coexistent au sein du grand-duché. Formant une mince strate, les fonctionnaires, les militaires et les quelques particuliers originaires de la « vieille France », habitués à dix ans de révolution, accueillent avec scepticisme la version gouvernementale. Les Toscans de souche, en revanche, sont sinon crédules, du moins indifférents à des affaires jugées internes aux Français.

Une prophylaxie des rumeurs est-elle possible? – Lagarde s'essaie à établir autour du grand-duché un cordon sanitaire en matière d'information, afin de couper court à la diffusion des rumeurs hostiles. Quoique servie par un environnement terrestre obéissant à la même ligne politique, un littoral toscan peu favorable aux débarquements clandestins et une surveillance renforcée des ports, cette tentative d'isoler la Toscane est un échec, car le mur du silence est battu en brèche par les lettres des commerçants étrangers et celles des conscrits toscans à leur famille, sans que Lagarde ait droit de regard sur les postes. S'y ajoute le témoignage direct des mutilés de la Grande Armée, rescapés de Russie.

Le crédit des puissances étrangères en Toscane. — Si la guérilla espagnole ou l'invasion de la Russie laisse indifférente l'opinion toscane, deux pays jouissent en revanche de ses faveurs. L'Angleterre, maîtresse des mers mais ne se risquant qu'à de petits raids terrestres sans lendemain, rencontre surtout la sympathie des négociants livournais asphyxiés par le système continental et avides de renouer des échanges commerciaux. L'Autriche surtout tient une place à part dans l'opinion : les Toscans éprouvent de la nostalgie pour leurs anciens souverains qui, quoique issus de la souche Habsbourg-Lorraine, n'en respectaient pas moins le cadre d'un État indépendant. Ces partisans de l'Autriche se comptent parmi les hommes âgés vieillis à son service, la noblesse traditionnelle, le clergé et les gens du peuple nostalgiques d'un temps sans conscription.

A défaut d'être un sauveur dans l'immédiat car longtemps malheureuse aux armes, l'Autriche reste une sûre référence politique sur laquelle s'aligne l'opinion toscane, attentiste lors de l'alliance austro-française, puis devenue foncièrement hostile après la rupture. L'avancée des Autrichiens est précédée des vœux nourris par les Toscans en leur faveur, à défaut d'une aide effective.

La dégradation. – Les désastres de Russie portent un coup décisif au crédit napoléonien. Dès lors l'Empire vacille et ne peut plus compter sur le temps pour s'enraciner dans les esprits. Cette remise en cause de la suprématie française ravive les espérances de ses adversaires.

Conduite de l'esprit public. – Pour enrayer ce mouvement, Lagarde s'emploie à diffuser une information « orthodoxe », puisée dans Le Moniteur et favorable à l'Empire, tout en réprimant les déviances par de sévères exemples contre « l'intempérance de parole » : vigoureuse admonestation, détention de huit à quinze jours et fermeture de boutique.

DEUXIÈME PARTIE LES PROBLÈMES PENDANTS

CHAPITRE PREMIER

LES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES

Dans le conflit entre Pie VII et Napoléon, Lagarde hérite d'une situation bloquée. Monseigneur d'Osmond, nommé archevêque de Florence par Napoléon (22 octobre 1810) sans investiture canonique de Pie VII, est considéré comme un intrus par son clergé. Avec souplesse, Lagarde se contente d'une reconnaissance du bout des lèvres de la part des ecclésiastiques, sans en sonder la sincérité. Bridé par le cadre concordataire étendu à la Toscane et contenu par la crainte, le clergé n'en nourrit pas moins de vigoureux griefs contre la tolérance religieuse, l'introduction de l'état civil ou la suppression des ordres religieux, dont les ex-membres entretiennent une sourde effervescence. Lagarde y répond par le concours forcé de la hiérarchie contre les récalcitrants et une gamme étendue de mesures : mise en garde, assignation à résidence et déportation, sans que l'éphémère concordat de Fontainebleau ne débloque la situation.

CHAPITRE II

LA CONTREBANDE

La répression des infractions au système continental est l'une des tâches majeures, notamment à Livourne où Lagarde a sous ses ordres un commissaire général, Delamalle, puis de Lapparent (1813). Le commerce interlope des denrées coloniales et des produits anglais repose sur un vaste réseau d'agents où les rôles sont précisément distribués, depuis le commanditaire jusqu'au receleur en passant par le directeur de convoi clandestin. L'étendue de la contrebande, malgré le renforcement des lignes douanières, ne peut guère être enrayée. Lagarde se heurte à trop d'obstacles : les besoins de la population, la concussion des douaniers, le poids des intérêts et le jeu des protections qui entravent l'enquête. Au total, l'action de Lagarde n'aboutit qu'à de maigres résultats.

CHAPITRE III

BRIGANDAGE ET DÉSERTION

Endémique dans les régions où la géographie s'y prête (Maremmes, Casentin, Val d'Arno supérieur, Val di Chiana et Val Tiberina), favorisé par le dérèglement des rouages étatiques sous les Bourbons, accru en temps de crise frumentaire, le brigandage se teinte de surcroît d'une coloration politique : à travers le receveur des droits-réunis, c'est l'Empire français imposé de force qui est visé. Si la répression peut contenir le brigandage dans certains de ses effets, elle n'en peut tarir la source : aux voleurs de profession s'ajoute le flot des réfractaires et des déserteurs. Outre qu'il s'assure le concours d'indicateurs, Lagarde s'emploie à isoler le noyau des véritables brigands par une amnistie calculée pour les insoumis qui se constitueraient d'eux-mêmes prisonniers.

CHAPITRE IV

SUR QUEL APPUI COMPTER ?

Face à ces problèmes pendants, les Français ne peuvent se reposer sur le concours des notables, au ralliement conditionnel et souvent de façade. Soucieux de gagner les élites traditionnelles, le pouvoir impérial a négligé les anciens Jacobins toscans, considérés comme des fauteurs de désordre. Souvent tenus en suspicion et en lisière, effrayés par le bref rapprochement avec le pape lors du concordat de Fontainebleau et menacés par l'avancée autrichienne, les anciens révolutionnaires regardent plutôt vers le mouvement national italien et Murat. Faute de s'être constitué une clientèle de partisans, c'est seuls que les Français affrontent la remise en cause de leur domination.

TROISIÈME PARTIE

LA MONTÉE DES PÉRILS

CHAPITRE PREMIER

LA CRISE DE 1813

Lagarde dresse lucidement un état des lieux : les troupes disponibles sont peu nombreuses, disparates et médiocres ; le service des batteries et garde-côtes, notoirement insuffisant ; le potentiel défensif des villes, quasi nul. En cet état d'extrême vulnérabilité du grand-duché, il ne faut attendre de surcroît aucun secours de la population.

Un regard sur le royaume d'Italie, où la situation militaire se dégrade, révèle un avant-goût de fin de règne: populations aspirant à un changement de régime, panique ou rancœurs des dirigeants italiens. En Toscane, les prodromes d'un effondrement se retrouvent dans le refus d'acquitter les impôts et dans les rumeurs distillant des espérances de renversement d'un ordre français tenu pour condamné. Les réponses françaises à cette crise, quelques précautions militaires et une vaine tentative de séduction de l'opinion, sont inefficaces. Au rebours de l'optimisme des préfets qui veulent gagner par la confiance le concours des sujets de fraîche date, Lagarde prêche la fermeté et la défiance, mais la voix de la police n'est pas écoutée.

CHAPITRE II

LE JEU AMBIGU DE MURAT

Servi par la propagande déployée en sa faveur, le jeu personnel de Murat brouille les cartes. Entretenant le flou sur ses intentions, s'avançant masqué, il enveloppe plus qu'il ne conquiert les pays romains et la Toscane. Loin de rencontrer de résistance, il bénéficie de préparatifs faits pour l'accueillir. Si le vice-roi Eugène soupçonne le double jeu de Murat, Élisa semble longtemps insensible aux mises en garde circonspectes de Lagarde. Le débarquement anglais de Viareggio précipite l'événement : Murat apparaît désormais comme un sauveur officiellement appelé au secours du grand-duché. Le mouvement de l'opinion toscane, favorable tout d'abord à Murat, ne dure toutefois pas, tandis que le jeu risqué de Murat de lâcher l'alliance française ne lui garantit pas de contreparties assurées auprès des Autrichiens et des Anglais.

CHAPITRE III

LA PRESSION ANGLAISE

La tentative de Viareggio. – Les Anglais opèrent près de Viareggio un premier débarquement le 10 décembre 1813. Les troupes débarquées, sous des dehors disciplinés et des principes d'indépendance italienne, sont en fait des prisonniers las de leur geôle et des aventuriers à la solde de l'Angleterre. Ces recrues mercenaires, apôtres d'occasion de l'unité italienne, prennent Lucques sans difficulté, mais ont tôt fait de déserter ou de faire retraite devant la passivité de la population et la riposte française, pourtant faible, tandis que Lagarde cherche à détecter d'éventuelles complicités avec l'ennemi.

Le débarquement de Livourne. — Succédant sans transition à la tentative de Viareggio, l'investissement de Livourne, le 13 décembre 1813, surprend les Français, incapables de dégager la ville de l'extérieur, tandis qu'intra-muros se conjuguent les éléments défavorables : garnison insuffisante, faibles approvisionnements, vœux de la population en faveur des Anglais et inégale valeur des autorités. Si le commandant d'armes Dupré est résolu, le commissaire général de police de Lapparent est pusillanime et le préfet de Goyon est sous l'influence du maire Coppi qui fait envoyer une députation à l'amiral anglais et parle de reddition. Aussi Lagarde, après le départ des Anglais, s'attache-t-il, malgré les versions trompeuses des intéressés, à établir les responsabilités et voit-il la justesse de ses vues défiantes confirmée à l'épreuve des faits.

CHAPITRE IV

L'EFFONDREMENT

Derniers jours. – Malgré un vain étalage de confiance, l'impuissance française est patente, aggravée par l'absence de ligne politique qu'accroissent les ultimes tergiversations de Murat avant sa trahison au grand jour.

L'évacuation. – La retraite s'impose le 1er février 1814, moins devant l'hostilité de la population que celle des armées régulières napolitaines et autrichiennes convergentes. Dans ce contexte troublé, Lagarde est arrêté par des brigands et dépouillé de ses affaires, à l'exception de papiers et d'argent dissimulés dans le double fond de sa voiture. Replié à Pise, il ne peut qu'observer les développements d'une situation confuse où les nouveaux maîtres napolitains entrent en concurrence avec les convoitises autrichiennes.

CONCLUSION

Lagarde, malgré son habileté à tisser une trame serrée pour la collecte du renseignement, s'est heurté à l'opacité d'un milieu toscan largement réfractaire et a vu ses avis méconnus. Ne pouvant qu'atténuer des problèmes de fond laissés pendants, il a assisté de surcroît à une irrésistible montée des périls. Assaillis par les Anglais, menacés par l'invasion autrichienne et joués par la duplicité de Murat, les Français ont dû évacuer le grand duché. La lucidité et la loyauté du directeur général de police n'y pouvaient mais quand, une fois déchiré le mince tissu des administrations françaises, la Toscane en ses profondeurs rejetait les aigles impériales dont les peuples d'Europe s'affranchissaient.

ÉDITION DE DEUX CENT VINGT-SIX DÉPÊCHES ADRESSÉES AU MINISTRE SAVARY

Le parti suivi a été de choisir des textes révélateurs du large éventail des sujets abordés par Lagarde, depuis les anecdotes de la vie de cour jusqu'aux considérations les plus fouillées sur les ressorts de l'esprit public. Ce souci de rendre tous les aspects de l'activité de Lagarde et de son regard sur la vie toscane a amené à ajouter aux fonds principaux (F⁷ 6523^A et F⁷ 7016) des dépêches puisées dans les fonds secondaires et révélatrices des sujets traités, tel l'assassinat du commandant Présech à Porto-Ercole.

Quant aux identifications, un large recours aux dossiers élaborés par l'administration napoléonienne a permis de cerner aussi bien la carrière des cadres administratifs français que des notables toscans dont ont été indiqués la situation antérieure à l'annexion et l'état de fortune sous l'Empire.